XXXI ème Assemblée générale ordinaire

La Société Européenne de Culture a tenu sa XXXIème Assemblée générale ordinaire à Florence, aux Archives Historiques de l'Institut européen de l'Union Européenne, qui depuis 2016 ont accueilli ses archives historiques. Par la voix de son Président, la Société a exprimé le sentiment de reconnaissance de tous pour cette hospitalité et pour les mots de bienvenue réservés aux membres de la Société par le Secrétaire général de l'Institut Universitaire Européen, M. l'Ambassadeur Vincenzo Grassi.

L'Assemblée s'est penchée sur les diverses questions qui touchent à l'organisation et à l'activité de la Société dans cette période de transition ouverte par le déménagement du siège à Collodi en 2016, qui devrait se conclure en 2019.

Siège : la Fondazione nazionale « Carlo Collodi » a signé l'acte d'achat définitif de « Casa Balducci », dans le village de Collodi, destinée à devenir – après rénovation – la « Maison de la SEC » avec la bibliothèque de la SEC confiée aux soins de la Fondation, le siège de la SEC et quelques chambres d'hôtellerie. Le petit théâtre (60 places) proche de la maison, a été également acquis. Les deux unités devraient être rattachées de façon à constituer un ensemble.

« Comprendre ». Le 1^{er} numéro de la 3^{ème} série de « Comprendre » a été distribué aux membres présents. Il contient essentiellement une reprise de textes parus dans la 1^{ère} série de « Comprendre » et est conçu comme un hommage au passé, alors que les prochains numéros contiendront : les textes de la journée sur le « Denkraum Europa » (Berlin, mai 2017, organisée par le centre néerlandais et à paraître en janvier 2018) et les textes du Colloque de Pistoia (à paraître en février 2018). La revue sera mise en ligne, mais un petit tirage sur papier est toutefois aussi prévu. Les membres peuvent demander le volume en s'adressant au Secrétariat. Les Centres sont priés de demander un envoi cumulatif pour tous leurs membres. La revue aura 3 numéros par an. La dépense, qui s'élève à 2000 euros environ par année, sera couverte par la SEC internationale.

Site. Le site internet de la SEC a été remodelé et ouvert au cours de l'été 2017. Aujourd'hui, le problème est de l'animer par des textes et des interventions, mais également de trouver la personne qui matériellement puisse monter les textes et les mettre en ligne.

Secrétariat général international. Actuellement on peut dire que le Secrétariat est pratiquement inexistant, non seulement parce que tous les documents sont encore dans des cartons depuis le déménagement, mais surtout parce que la pièce mise à la disposition de la SEC par la Fondation Collodi ne peut être utilisée régulièrement par le Secrétaire général international qui travaille bénévolement sans aide aucune et réside à Venise. Les contacts sont maintenus par le SGI, alors que la Fondation Collodi s'occupe des aspects administratifs. L'avenir du Secrétariat général international, du personnel rémunéré dont il a besoin, de son rôle moteur pour la SEC a été l'objet d'un débat très vif, qui s'est conclu par l'exhortation du Président, adressée aux Centres et aux membres en général, de songer à une solution.

Prochaines échéances. A part la parution des numéros de « Comprendre », le Président et le Vice-Président ont invité les Centres et les membres à s'occuper des prochaines échéances. Le Président a notamment invité le Centre français à organiser une réunion du Conseil exécutif en 2018 à Strasbourg, et le Centre néerlandais à relancer le « Prix SEC de politique de la culture » en 2019.

Elections. Le Conseil exécutif a accepté l'adhésion de nouveaux membres grecs, macédoniens, italiens, polonais, suisses, et pris acte avec regret de la démission d'Arrigo Levi (premier Vice-Président jusqu'en 2015) et de Giuseppe Galasso (ancien Président, Directeur de « Comprendre » jusqu'en 2015). L'Assemblée générale a pris également acte du désir de Diego Valadès de quitter la charge de Vice-Président international et élu Michael Schaefer Vice-Président international. La composition du Conseil exécutif a été mise a jour et complétée par l'élection du nouveau conseiller polonais Tomasz Kozlowski.